



**Objet** : Règlement sanitaire et organisationnel du collège René Goscinny pour la reprise des cours du 18 mai 2020

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, l'établissement ouvrira à nouveau ses portes le 18 mai sur Céaucé, pour les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (le site de Passais pourrait n'ouvrir que le 25 mai, pour des raisons de personnels et de matériel). Certains d'entre vous se sont portés volontaires, lors de l'appel du professeur principal de votre enfant, pour mettre à nouveau votre enfant au collège : nous vous remercions pour votre confiance. Bien entendu, **nous vous rappelons que si les conditions sanitaires ne sont pas requises, l'établissement n'ouvrira pas.**

Afin de clarifier les choses, nous vous proposons de découvrir les grandes lignes de l'organisation du collège, qui sera effective dès le 18 mai, conformément au protocole sanitaire (que vous pourrez retrouver ici : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-protocole-sanitaire-pour-la-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>). Ces grandes lignes peuvent vous questionner, voire peut-être vous déplaire, mais nous devons tous garder à l'esprit que l'essentiel est de garantir la sécurité de chacun et qu'il ne peut en être autrement.

### **I. Accueil des élèves et des parents.**

\* Les élèves doivent être masqués. Conformément au protocole sanitaire, nous demandons à ce que les **élèves arrivent au collège en portant un masque** (qu'ils prennent le bus ou non) et qu'ils aient, dans leurs sacs à dos, **un masque de rechange** (qui sera utilisé l'après-midi, après le repas) dans un étui / petit sac désinfecté (le masque souillé sera alors mis à la place du masque propre). Le personnel du collège suivra ces mêmes règles.

\* Il vous est interdit, parents / responsables légaux, **d'entrer dans l'enceinte du collège**. Vous pourrez en revanche appeler l'établissement et demander un rendez-vous si besoin. De même, au vu du contexte actuel, il est recommandé que **vous n'attendiez pas votre enfant devant la grille du collège**. Nous vous remercions également, d'avance, de **respecter la distanciation physique et les gestes barrières** afin de montrer le bon exemple aux élèves.

\* Dès l'arrivée au collège, **les flux de circulation des élèves seront gérés par les adultes** de l'établissement. Les élèves rejoindront la cour, ils seront tenus de respecter la distanciation physique d'un mètre. Précision : le hall de Céaucé ne pourra pas contenir plus de 10 élèves, afin de respecter les conditions sanitaires.

\* Il va de soi que **la vie au collège ne sera plus la même**, jusqu'à nouvel ordre. En effet, nous veillerons à ce que les élèves respectent la distanciation physique (1 mètre) et les gestes barrières : **nous serons intransigeants** sur ces deux points, tant ils sont importants. Ainsi, il semble important de rappeler que, bien que nous comprenions l'enthousiasme et la joie des élèves de retrouver les autres camarades, aucun bisou, câlin etc. ne sera autorisé. **En cas de non respect de ces règles, l'élève sera renvoyé chez lui, et si récidive, une mesure conservatoire jusqu'au 4 juillet pourra être prise, l'excluant du collège** : il en va de la sécurité collective. Nous serons également intransigeants sur ce point.

<sup>2\*</sup> Il est recommandé, par le protocole sanitaire, que **vous preniez la température de votre enfant tous les matins : en cas de fièvre (37,8°C ou plus) ou symptômes, il vous est demandé de ne pas l'envoyer à**

**l'école.** Cette règle sera aussi appliquée pour l'ensemble du personnel du collège. **Dans le même temps, si un élève nous paraît « frileux, toussant, fébrile, voire fiévreux », vous serez contacté.** Votre enfant sera isolé et votre médecin traitant sera amené à venir le tester. **Une enquête sanitaire aura lieu par la suite,** pouvant entraîner la fermeture de l'établissement.

## **II. Les cours et la gestion de la circulation des élèves.**

\* Dès qu'il entrera au sein de l'établissement, nous demanderons à votre enfant de se nettoyer les mains avec du gel hydroalcoolique (que nous lui fournirons), sauf si vous écrivez un mot dans le carnet de correspondance nous demandant de ne pas le faire. Dans ce cas, l'élève s'engagera à aller se laver les mains avec du savon, immédiatement après son entrée au sein de l'établissement.

\* Avant le début des cours (tout comme avant / après le repas du midi), **un temps sera pris pour que les élèves nettoient leurs mains, à l'eau, avec du savon, pendant 30 secondes . Du gel hydroalcoolique sera, par ailleurs, à leur disposition** à différents endroits de l'établissement.

\* Les élèves seront répartis dans des **groupes de 15 (maximum)**. Les élèves resteront **dans la même salle**, et seront séparés les uns des autres, comme le préconise le protocole sanitaire (4m<sup>2</sup> par élève). Si nous étions amenés à créer deux groupes pour une classe (*si plus de 15 volontaires pour une classe*), le professeur principal de votre enfant vous rappellerait pour vous donner plus d'informations sur la reprise de votre enfant. Une reprise partielle (et non totale), serait alors organisée.

\* Les **temps de récréation seront en décalé** : les divers groupes ne seront pas en récréation en même temps afin de limiter la circulation des élèves et nous assurer que la distanciation et les gestes barrières sont bien respectés.

\* Dès lors, **les emplois du temps vont être forcément modifiés**, d'autant plus que certaines matières seront peu (voire pas) représentées : cela est lié au personnel à risque, qui continuera alors le télétravail et les cours à distance. C'est pourquoi, d'ailleurs, nous pouvons déjà vous informer que vos enfants n'auront **pas cours le mercredi matin** : cela leur permettra de poursuivre les cours à distance. **L'emploi du temps de votre enfant vous sera envoyé par mail.**

## **III. Le repas du midi**

\* Le **self sera fermé**. Sa capacité insuffisante, au regard du nombre d'élèves, ne permet pas une réouverture compte tenu de la désinfection qu'engendre un second service. **Des solutions sont à l'étude**, tant sur le plan matériel (ruptures de stocks) que des personnels, pour fournir à nouveau des repas (froids, sans conservation, dans un sachet isotherme) aux primaires et aux collégiens.

\* Nous vous demandons, conformément au protocole sanitaire, de **préparer un pique-nique** pour votre enfant. Nous vous informons que votre enfant ne disposera pas d'un micro-ondes pour réchauffer son plat (interdit par le protocole sanitaire). Merci aussi de penser à fournir une bouteille d'eau pour le midi...

\* Les **élèves déjeuneront dans leur salle de classe**. La pause méridienne durera **une heure**.

## **IV. Le retour à la maison**

\* Puisque votre enfant, après être sorti de l'établissement en fin d'après-midi, rentrera chez vous à pied ou en bus, nous vous conseillons de lui demander de se laver les mains dès son retour.

Bien entendu, **tous les locaux et équipements (intérieurs / extérieurs) auront été nettoyés (et continueront à l'être)**, conformément au protocole sanitaire. **Nous précisons aussi que les jeux auxquels sont habitués à jouer nos élèves (baby-foot, ping-pong, jeux de ballon divers) seront interdits.**

De plus, il est évident que **vous avez un rôle essentiel à jouer dans le retour de votre enfant au sein de l'établissement.** Bien que cela lui sera régulièrement rappelé, nous comptons sur vous pour expliquer à votre enfant l'importance de respecter toutes ces règles, qui sont certes contraignantes, mais surtout indispensables pour assurer la sécurité de tous. **Nous vous remercions, d'avance, de les responsabiliser quant au respect de la distanciation et des gestes barrières.** Nous vous rappelons que nous serons intransigeants en cas de non-respect de ces règles.

**Pour information, au regard de la distanciation, seulement 15 élèves pourront être acceptés par bus.** Pour tout renseignement, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir contacter les services de transports de la Région Normandie. Les listes nominatives d'élèves seront remontées au Conseil Départemental, qui lui, les transmettra à la Région. Si vous êtes en mesure de conduire votre enfant au collège, nous vous invitons à privilégier ce moyen de transport, afin de libérer des places dans le bus, et ainsi de permettre à tous les élèves volontaires de venir étudier au collège.

Enfin, **concernant les élèves qui ne reviendront pas au sein du collège, nous vous informons que les cours à distance se poursuivront,** sur l'ENT et Pronote. Votre enfant devra donc travailler en autonomie : il faut avoir conscience que certains enseignants, travaillant en présentiel, seront nettement moins actifs pour répondre aux mails.

Attention : comme l'a indiqué Mme la Rectrice, il s'agit d'un **engagement** de votre part, consistant à envoyer votre enfant, tous les jours (conformément à son emploi du temps) au collège jusqu'au 4 juillet ; **il n'est pas question d'une « école à la carte »**, selon ses propres mots. Il en va de la bonne organisation de l'établissement et encore une fois, de la sécurité de tous ses membres.